

Maurice Blanc

Bill Edgar, Joe Doherty et Henk Meert, *L'immigration et les sans-abri en Europe*

Bristol, Policy Press, 2004, 201 pages, Diffusion :
FEANTSA, Bruxelles (www.feantsa.org). ASIN :
1861346476, version française de : *Immigration and
Homelessness in Europe*, Policy Press, 2004.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Maurice Blanc, « Bill Edgar, Joe Doherty et Henk Meert, *L'immigration et les sans-abri en Europe* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 22 - n°1 | 2006, mis en ligne le 27 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4086>

Éditeur : Association pour l'étude des migrations internationales

<http://remi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://remi.revues.org/4086>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Université de Poitiers

Maurice Blanc

Bill Edgar, Joe Doherty et Henk Meert, *L'immigration et les sans-abri en Europe*

Bristol, Policy Press, 2004, 201 pages, Diffusion : FEANTSA, Bruxelles (www.feantsa.org). ASIN : 1861346476, version française de : *Immigration and Homelessness in Europe*, Policy Press, 2004.

Pagination de l'édition papier : p. 202-204

- 1 La Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA) a été fondée en 1989 et elle a mis en place un Observatoire européen sur le sans-abrisme. Il publie régulièrement des rapports sur l'évolution du mal-logement en Europe, en se fondant sur les données recueillies par ses correspondants nationaux (15 jusqu'ici). *L'immigration et les sans-abri en Europe* est le dernier en date.
- 2 Le chapitre I décrit le contexte économique et démographique des migrations en Europe. Il met en évidence le « triangle » constitué par l'immigration, le sans-abrisme et la pauvreté ; mais il souligne la diversité des configurations. Ni les immigrés, ni les sans-abri ne constituent des groupes homogènes. En combinant les diverses formes d'immigration et de sans-abrisme, le chapitre II établit une « hiérarchie de la vulnérabilité » (p. 32). Les auteurs s'intéressent plus particulièrement à ses échelons de base, mais en les examinant dans le contexte de la globalisation, ou mondialisation. Ils estiment avec Manuel Castells que le nouvel ordre économique mondial est un « espace de flux » et non un « espace de lieux » (p. 11). L'immigration est de toute évidence un flux. Pourtant, la liberté de mouvement vaut pour les marchandises et non pour les êtres humains. Les États-Nations et l'Union Européenne (UE) veulent protéger leurs territoires d'un « (af) flux » d'immigrés.
- 3 Ce paradoxe en produit un second : l'Europe vieillit et elle a impérieusement besoin d'immigrés pour conserver de hauts niveaux de protection sociale. Mais la « Forteresse Europe » ne veut pas regarder la réalité en face. Elle fait une crise de « paranoïa » (p. 28), elle se persuade que les immigrés bénéficient abusivement des prestations sociales et qu'ils sont une menace pour les identités nationales et européennes (p. 30). Seuls quelques libéraux purs et durs d'extrême droite, favorables à la régulation exclusivement par le marché, sont favorables à l'ouverture des frontières ; mais ils sont minoritaires dans leur propre camp. Conservateurs et sociaux-démocrates considèrent les restrictions à l'immigration comme une nécessité vitale. Le Traité de Schengen comprend seulement 4 articles sur l'ouverture des frontières et 138 sur le contrôle de l'immigration (p. 29).
- 4 L'immigration a deux facettes : un discours « post-moderne » l'idéalise comme la découverte de nouveaux mondes et de nouveaux peuples. Le chapitre III montre que pour les immigrés les plus vulnérables c'est le plus souvent une expérience douloureuse et même dangereuse. Les immigrés clandestins sont pris au piège. Ils constituent une « armée de réserve internationale » (p. 36/37) et ils sont taillables et corvéables à merci. Ils doivent éviter tout contact avec les services officiels, à cause du risque d'expulsion. Ils ne peuvent compter que sur des réseaux informels, mais il ne faut pas les idéaliser. Souvent, la « solidarité » n'est qu'un alibi permettant l'exploitation et la domination (p. 82).
- 5 Le chapitre IV analyse les nombreux obstacles qui attendent les immigrés dans leur quête de logement. Les marchés du logement sont fragmentés, avec des spécificités locales et nationales. En Europe du Nord, la part du logement social est importante, permettant une intervention régulatrice de l'État. Dans les pays d'Europe du Sud, le logement social est marginal et le marché impose sa loi. La France se trouve en position intermédiaire. Il y a bien une certaine harmonisation européenne, mais par le bas. Il suffit de rappeler la privatisation du logement social par Mme Thatcher en Grande-Bretagne.
- 6 Trouver rapidement un logement est une nécessité vitale pour les immigrés. Les plus vulnérables se retrouvent souvent dans les taudis surpeuplés du « marché de l'insalubre ». Ils

peuvent être occupants à titre précaire, locataires réguliers et même accédants « forcés² » à la propriété, en raison notamment de la discrimination raciale qui ne leur laisse pas d'autre choix. Lorsqu'ils ont accès au secteur social, c'est souvent dans les logements dévalorisés et dégradés. Dans toute l'Europe, mais plus particulièrement en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, on débat des risques du « ghetto » : faut-il laisser les immigrés se regrouper dans certains quartiers ? Les auteurs concluent à juste titre que : « la déségrégation forcée ne vaut pas mieux que la ségrégation forcée » (p. 102).

7 Le chapitre V étudie comment divers groupes d'immigrés sont affectés par des formes spécifiques de sans-abrisme. Les immigrés légaux sont dans une position plus favorable puisqu'ils peuvent faire une demande de logement social. Mais, lorsque le loyer « modéré » du logement social est encore trop élevé, ils se retrouvent dans les taudis. Les demandeurs d'asile peuvent être hébergés dans des foyers, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de leurs enfants, ce qui contribue à les maintenir entre eux et à l'écart des autres. Si leur demande d'asile est rejetée, ce qui est de plus en plus fréquent, la plupart deviennent clandestins. Ils sont alors très vulnérables, n'ayant accès qu'au logement informel ou à certains foyers relevant des services sociaux, quand ils ne sont pas à la rue, au sens propre du terme.

8 Le chapitre VI analyse le rôle des services d'aide aux sans-abri, qu'ils relèvent de services sociaux spécialisés ou des ONG humanitaires. Il montre à la fois le système de contraintes qui entrave l'action et les marges de manœuvre qui permettent des initiatives locales. « Les services pour sans-abri sont devenus le dernier filet de sécurité pour les immigrés qui sont exclus du marché du logement » (p. 142). Quand l'offre de logement est insuffisante pour répondre à la demande, la compétition pour le logement devient structurelle. Les communautés d'immigrés établies de longue date trouvent plus facilement à se loger que celles arrivées récemment, en particulier en provenance d'Europe de l'Est, comme cela a été observé en Espagne (p. 144).

9 La sur-représentation des immigrés dans les services d'aide aux sans-abri crée des tensions : ces services sont-ils « saturés » par l'afflux d'immigrés ? L'encadrement a-t-il les compétences linguistiques et interculturelles requises ? Vaudrait-il mieux avoir des services spécialisés dans l'aide aux immigrés sans-logis ? La réponse adaptée doit être inventée au niveau local et il ne peut y avoir une « bonne pratique » généralisable à toute l'Europe. Pour les auteurs, la création d'un service spécifique est une réponse qui risque de créer de nouveaux problèmes. Ils soulignent que les services d'aide aux immigrés sans-abri doivent être intégrés dans un partenariat inter-institutionnel et pris en compte dans une planification globale des équipements sociaux (p. 174/175).

10 La conclusion suggère des pistes d'action, pour l'UE et pour la recherche. Maintenant qu'elle est passée de 15 à 25, la stratégie de l'UE pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale devrait se soucier davantage du logement qui reste un point aveugle (p. 179). « (La recherche) pourrait considérer la nécessité de services spécialisés, la nature et l'ampleur du sans-abrisme caché, la nature des choix de logement des immigrés » (p. 185).

11 Ce trop bref résumé donne un aperçu de la richesse de ce rapport qui met en évidence à la fois les tendances globales au niveau européen et la diversité des situations nationales et régionales. Certains points appellent toutefois la discussion. Si les auteurs soulignent à juste titre la place du travail dans l'intégration des immigrés, ils le font avec une « entrée » par le logement : « La capacité d'avoir accès à un emploi et de maintenir une position sur le marché de l'emploi dépend de l'accès à un logement accessible » (p. 105). La relation est beaucoup plus complexe, car le logement et l'emploi sont liés et réagissent l'un sur l'autre.

12 Les concepts centraux d'immigration et de sans-abrisme restent imprécis. Il est évident qu'il est difficile d'aboutir à des définitions satisfaisantes au niveau européen, quand les définitions et les données statistiques des différents pays ne sont pas harmonisées. Les auteurs ont raison d'écarter la distinction administrative entre immigrés « économiques » et réfugiés « politiques ». Par contre, ils reprennent à leur compte l'expression discutable d'immigrés de « deuxième génération ». Ce sont des fils et des filles d'immigrés, ils ne sont plus immigrés eux-mêmes. La confusion entre immigration et ethnicité est ici fréquente, en particulier à propos de la Grande-Bretagne. Le recensement britannique de 1991 renseigne sur l'ethnicité

et non sur l'immigration (p. 79). La discussion sur le « sans-abrisme noir³ » (p. 132) se fonde sur l'ethnicité et non sur l'immigration. Les auteurs soutiennent que le statut d'immigré est plus important que l'ethnicité (p. 114), mais ils n'en apportent pas la preuve.

13 La définition du sans-abrisme est bien floue elle aussi. Elle semble inclure la population vivant à la rue, celle des taudis et celle des foyers. En France, dans les foyers de la SONACOTRA, les immigrés vieillissants disposent d'un logement relativement « décent », même s'il répond assez mal à leurs besoins. Ils ne peuvent être considérés comme « sans-abri » (p. 147). De façon encore plus surprenante, les Tsiganes et les gens du voyage sont à peine mentionnés, uniquement dans l'Europe du Sud (p. 83). Leur offrir un logement adapté est le défi majeur des services d'aide au logement des « migrants », surtout avec l'élargissement de l'UE.

14 Il s'agit de critiques mineures et elles ne doivent pas masquer l'essentiel : cet ouvrage est une synthèse remarquable sur l'immigration et le sans-abrisme dans l'Europe des Quinze. Il se fonde sur des données empiriques précises et il les analyse au prisme d'une conceptualisation solide. C'est un « tremplin » pour de nouvelles recherches, en particulier pour comprendre les transformations provoquées par l'élargissement de l'UE à dix nouveaux pays. Il est clair qu'il y aura de nouvelles tensions dans les champs du logement et de l'immigration. Une veille scientifique est plus que jamais nécessaire.

Notes

1 La version française ne bénéficie pas d'un index analytique.

2 *Enforced ownership* est mal traduit par « accès renforcé à la propriété » (p. 68).

3 En Grande-Bretagne, *Black* désigne couramment l'ensemble des minorités ethniques « visibles ».

Référence(s) :

Bill Edgar, Joe Doherty et Henk Meert, *L'immigration et les sans-abri en Europe*, Bristol, Policy Press, 2004, 201 pages, Diffusion : FEANTSA, Bruxelles (www.feantsa.org). ASIN : 1861346476, version française de : *Immigration and Homelessness in Europe*, Policy Press, 2004.

Pour citer cet article

Référence électronique

Maurice Blanc, « Bill Edgar, Joe Doherty et Henk Meert, *L'immigration et les sans-abri en Europe* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 22 - n°1 | 2006, mis en ligne le 27 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4086>

Référence papier

Maurice Blanc, « Bill Edgar, Joe Doherty et Henk Meert, *L'immigration et les sans-abri en Europe* », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°1 | 2006, 202-204.

À propos de l'auteur

Maurice Blanc

Université Marc Bloch (Strasbourg) et Centre Marc Bloch (Berlin)

Droits d'auteur

© Université de Poitiers